

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Commune - BEAULIEU SUR DORDOGNE (1)

AGREGE AU BUDGET PRINCIPAL DE (2)

Numéro SIRET : 20008148700015

POSTE COMPTABLE : SGC BEAULIEU SUR DORDOGNE

M 14

Compte administratif

voté par nature

BUDGET : BP PRINCIPAL CNE NVELLE (3)

ANNEE 2022

(1) Indiquer la nature juridique et le nom de la collectivité ou de l'établissement (commune, CCAS, EPCI, syndicat mixte, etc).

(2) A renseigner uniquement pour les budgets annexes.

(3) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales (5)

A - Informations statistiques, fiscales et financières	4
B - Modalités de vote du budget	5

II - Présentation générale du budget

A1 - Vue d'ensemble - Exécution du budget et détail des restes à réaliser	6
A2 - Vue d'ensemble - Section de fonctionnement - Chapitres	8
A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres	9
B1 - Balance générale du budget - Dépenses	11
B2 - Balance générale du budget - Recettes	12

III - Vote du budget

A1 - Section de fonctionnement - Détail des dépenses	13
A2 - Section de fonctionnement - Détail des recettes	15
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses	17
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes	18
B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	19

IV - Annexes (6)

A - Eléments du bilan

A1 - Présentation croisée par fonction (1)	Sans Objet
A2.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	20
A2.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	21
A2.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	25
A2.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	26
A2.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	27
A2.6 - Etat de la dette - Remboursement anticipé d'un emprunt avec refinancement	29
A2.7 - Etat de la dette - Emprunts renégociés au cours de l'année N	30
A2.8 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	31
A2.9 - Etat de la dette - Autres dettes	32
A3 - Méthodes utilisées pour les amortissements	33
A4 - Etat des provisions	34
A5 - Etalement des provisions	Sans Objet
A6.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	35
A6.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	36
A7.1.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (2)	Sans Objet
A7.1.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (2)	Sans Objet
A7.2.1 - Etats des dépenses et recettes des services assujettis à la TVA - Fonctionnement (3)	Sans Objet
A7.2.2 - Etats des dépenses et recettes des services assujettis à la TVA - Investissement (3)	Sans Objet
A7.3.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement (4)	Sans Objet
A7.3.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement (4)	Sans Objet
A7.4.1 - Etat de ventilation des dépenses liées à la gestion de la crise sanitaire du COVID-19 - Fonctionnement	Sans Objet
A7.4.2 - Etat de ventilation des dépenses liées à la gestion de la crise sanitaire du COVID-19 - Investissement	Sans Objet
A8 - Etat des charges transférées	Sans Objet
A9 - Détail des opérations pour le compte de tiers	Sans Objet
A10.1 - Variation du patrimoine (article R. 2313-3 du CGCT) - Entrées	37
A10.2 - Variation du patrimoine (article R. 2313-3 du CGCT) - Sorties	39
A10.3 - Opérations liées aux cessions	Sans Objet
A10.4 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) - Entrées	Sans Objet
A10.5 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) - Sorties	Sans Objet
A11 - Etat des travaux en régie	Sans Objet
A12 - Emploi des crédits communautaires dans le cadre de la subvention globale	Sans Objet

B - Engagements hors bilan

B1.1 - Etat des emprunts garantis par la commune ou l'établissement	40
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	Sans Objet
B1.3 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B1.4 - Etat des contrats de partenariat public-privé	Sans Objet
B1.5 - Etat des autres engagements donnés	Sans Objet
B1.6 - Etat des engagements reçus	Sans Objet
B1.7 - Liste des concours attribués à des tiers en nature ou en subventions	41
B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	Sans Objet
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	Sans Objet

B3 - Emploi des recettes grevées d'une affectation spéciale	Sans Objet
C - Autres éléments d'informations	
C1.1 - Etat du personnel	42
C1.2 - Actions de formation des élus	45
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier	46
C3.1 - Liste des organismes de regroupement auxquels adhère la commune ou l'établissement	47
C3.2 - Liste des établissements publics créés	Sans Objet
C3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	Sans Objet
C3.4 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	Sans Objet
C3.5 - Présentation agrégée du budget principal et des budgets annexes	48
C3.6 - Identification des flux croisés	Sans Objet
D - Décision en matière de taux de contributions directes - Arrêté et signatures	
D1 - Décision en matière de taux de contributions directes	50
D2 - Arrêté et signatures	51

(1) Cette présentation est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2312-3 du CGCT), les groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. R. 5211-14 du CGCT) et leurs établissements publics. Il n'a cependant pas à être produit par les services à activité unique érigés en établissement public ou budget annexe. Les autres communes et établissements peuvent les présenter de manière facultative.

(2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (article L. 2221-11 du CGCT).

(3) Cf. article R. 2313-3 du CCGT.

(4) Cet état est obligatoirement produit par les communes et groupements de communes de 10 000 habitants et plus ayant institué la TEOM et assurant au moins la collecte des déchets ménagers.

(5) Les associations syndicales autorisées doivent utiliser leur état particulier « *Informations générales* » annexé à l'arrêté n° NOR : INTB1237402A, relatif au cadre budgétaire et comptable applicable aux associations syndicales autorisées.

(6) Les associations syndicales autorisées remplissent et joignent uniquement les états qui les concernent au titre de l'exercice et au titre du détail des comptes de bilan.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

Code INSEE 19019	BEAULIEU SUR DORDOGNE BP PRINCIPAL CNE NVELLE	CA 2022
----------------------------	----------------------------------------------------------------	--------------------------

I – INFORMATIONS GENERALES	I
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES	A

Informations statistiques	Valeurs
Population totale (colonne h du recensement INSEE) :	0
Nombre de résidences secondaires (article R. 2313-1 <i>in fine</i>) :	0
Nom de l'EPCI à fiscalité propre auquel la commune adhère :	

Potentiel fiscal et financier (1)		Valeurs par hab. (population DGF)	Moyennes nationales du potentiel financier par habitants de la strate
Fiscal	Financier		
0,00	0,00	0,00	0,00

Informations financières – ratios (2)		Valeurs	Moyennes nationales de la strate (3)
1	Dépenses réelles de fonctionnement/population	0,00	0,00
2	Produit des impositions directes/population	0,00	0,00
3	Recettes réelles de fonctionnement/population	0,00	0,00
4	Dépenses d'équipement brut/population	0,00	0,00
5	Encours de dette/population	0,00	0,00
6	DGF/population	0,00	0,00
7	Dépenses de personnel/dépenses réelles de fonctionnement (2)	45,68 %	0,00 %
8	Dépenses de fonct. et remb. dette en capital/recettes réelles de fonct. (2)	96,66 %	0,00 %
9	Dépenses d'équipement brut/recettes réelles de fonctionnement (2)	15,93 %	0,00 %
10	Encours de la dette/recettes réelles de fonctionnement (2)	0,00 %	0,00 %

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

(1) Il s'agit du potentiel fiscal et du potentiel financier définis à l'article L. 2334-4 du code général des collectivités territoriales qui figurent sur la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1 établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios 1 à 6 sont obligatoires pour les communes de 3 500 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus.

Les ratios 7 à 10 sont obligatoires pour les communes de 10 000 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 10 000 habitants et plus (cf. articles L. 2313-1, L. 2313-2, R. 2313-1, R. 2313-2 et R. 5211-15 du CGCT). Pour les caisses des écoles, les EPCI non dotés d'une fiscalité propre et les syndicats mixtes associant exclusivement des communes et des EPCI, il conviendra d'appliquer les ratios prévus respectivement par les articles R. 2313-7, R. 5211-15 et R. 5711-3 du CGCT.

(3) Il convient d'indiquer les moyennes de la catégorie de l'organisme en cause (commune, communauté urbaine, communauté d'agglomération, ...) et les sources d'où sont tirées les informations (statistiques de la direction générale des collectivités locales ou de la direction générale de la comptabilité publique). Il s'agit des moyennes de la dernière année connue.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	B

POUR MEMOIRE⁽¹⁾

- I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :
- au niveau (2) du chapitre pour la section de fonctionnement.
 - au niveau (2) du chapitre pour la section d'investissement.
 - sans (3) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.
 - sans (4) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont (5) semi-budgétaires (pas d'inscriptions en recettes de la section d'investissement) .

(1) Rappeler les modalités relatives au vote du budget.

(2) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(3) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.

(4) Indiquer « avec » ou « sans » vote formel.

(5) A compléter par un seul des deux choix suivants :

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),
- budgétaires (délibération n° du).

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

EXECUTION DU BUDGET

		DEPENSES		RECETTES	
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section de fonctionnement	A	1 542 055,50	G	1 746 011,00
	Section d'investissement	B	460 665,90	H	441 198,56

		+		+	
REPORTS DE L'EXERCICE N-1	Report en section de fonctionnement (002)	C	0,00 (si déficit)	I	800 958,25 (si excédent)
	Report en section d'investissement (001)	D	245 447,12 (si déficit)	J	0,00 (si excédent)

TOTAL (réalisations + reports)		= A+B+C+D	2 248 168,52	= G+H+I+J	2 988 167,81
-------------------------------------------	--	-----------	--------------	-----------	--------------

RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1 (1)	Section de fonctionnement	E	0,00	K	0,00
	Section d'investissement	F	131 235,23	L	205 005,81
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1	= E+F	131 235,23	= K+L	205 005,81

RESULTAT CUMULE	Section de fonctionnement	= A+C+E	1 542 055,50	= G+I+K	2 546 969,25
	Section d'investissement	= B+D+F	837 348,25	= H+J+L	646 204,37
	TOTAL CUMULE	= A+B+C+D+E+F	2 379 403,75	= G+H+I+J+K+L	3 193 173,62

DETAIL DES RESTES A REALISER

Chap.	Libellé	Dépenses engagées non mandatées		Titres restant à émettre	
TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		E	0,00	K	0,00
011	Charges à caractère général		0,00		
012	Charges de personnel, frais assimilés		0,00		
014	Atténuations de produits		0,00		
65	Autres charges de gestion courante		0,00		
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus		0,00		
66	Charges financières		0,00		
67	Charges exceptionnelles		0,00		
70	Produits services, domaine et ventes div				0,00
73	Impôts et taxes				0,00
74	Dotations et participations				0,00
75	Autres produits de gestion courante				0,00
013	Atténuations de charges				0,00
76	Produits financiers				0,00
77	Produits exceptionnels				0,00
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		F	131 235,23	L	205 005,81
010	Stocks (4)		0,00		0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations				0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves		0,00		0,00
13	Subventions d'investissement		0,00		205 005,81
16	Emprunts et dettes assimilées		0,00		0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (6)		0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles		36 000,00		0,00

Chap.	Libellé	Dépenses engagées non mandatées	Titres restant à émettre
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	3 946,35	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (5)	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	91 288,88	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00

(1) Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R. 2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R. 2311-11 du CGCT).

(2) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de compte, tant en dépenses qu'en recettes.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION DE FONCTIONNEMENT – CHAPITRES	A2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charg. rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
011	Charges à caractère général	575 621,00	509 537,92	0,00	0,00	66 083,08
012	Charges de personnel, frais assimilés	720 600,00	687 641,74	0,00	0,00	32 958,26
014	Atténuations de produits	1 329,00	1 329,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	157 405,00	151 911,15	0,00	0,00	5 493,85
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion courante		1 454 955,00	1 350 419,81	0,00	0,00	104 535,19
66	Charges financières	38 304,00	33 491,53	0,00	0,00	4 812,47
67	Charges exceptionnelles	6 000,00	750,00	0,00	0,00	5 250,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires (1)	120 600,00	120 600,00			0,00
022	Dépenses imprévues	20 709,78				
Total des dépenses réelles de fonctionnement		1 640 568,78	1 505 261,34	0,00	0,00	135 307,44
023	Virement à la section d'investissement (2)	748 342,98				
042	Opérat° ordre transfert entre sections (2)	36 794,16	36 794,16			0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (2)	0,00	0,00			0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		785 137,14	36 794,16			748 342,98
TOTAL		2 425 705,92	1 542 055,50	0,00	0,00	883 650,42
Pour information		(3) 0,00				
D 002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1						

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Prod. rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuations de charges	20 000,00	37 324,81	0,00	0,00	-17 324,81
70	Produits services, domaine et ventes div	109 600,00	152 394,72	0,00	0,00	-42 794,72
73	Impôts et taxes	911 735,36	950 586,13	0,00	0,00	-38 850,77
74	Dotations et participations	505 830,00	497 408,20	0,00	0,00	8 421,80
75	Autres produits de gestion courante	67 000,00	89 328,01	0,00	0,00	-22 328,01
Total des recettes de gestion courante		1 614 165,36	1 727 041,87	0,00	0,00	-112 876,51
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	5 582,31	18 969,13	0,00	0,00	-13 386,82
78	Reprises provisions semi-budgétaires (1)	0,00	0,00			0,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		1 619 747,67	1 746 011,00	0,00	0,00	-126 263,33
042	Opérat° ordre transfert entre sections (2)	5 000,00	0,00			5 000,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (2)	0,00	0,00			0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		5 000,00	0,00			5 000,00
TOTAL		1 624 747,67	1 746 011,00	0,00	0,00	-121 263,33
Pour information		(3) 800 958,25				
R 002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1						

(1) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(2) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.

(3) Les lignes de report ne font pas l'objet d'émission de mandat ou de titre (inscrire le montant reporté).

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	81 000,00	0,00	36 000,00	45 000,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	129 959,74	89 706,53	3 946,35	36 306,86
22	Immobilisations reçues en affectation (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	825 338,31	188 492,15	91 288,88	545 557,28
	Total des opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'équipement	1 036 298,05	278 198,68	131 235,23	626 864,14
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	185 500,00	182 467,22	0,00	3 032,78
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00			
	Total des dépenses financières	185 500,00	182 467,22	0,00	3 032,78
45...	Total des opé. pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	1 221 798,05	460 665,90	131 235,23	629 896,92
040	Opérat° ordre transfert entre sections (1)	5 000,00	0,00		5 000,00
041	Opérations patrimoniales (1)	0,00	0,00		0,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	5 000,00	0,00		5 000,00
	TOTAL	1 226 798,05	460 665,90	131 235,23	634 896,92
	Pour information	(2) 245 447,12			
	D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1				

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	377 533,39	102 440,04	205 005,81	70 087,54
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	10 000,00	0,00	-10 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	377 533,39	112 440,04	205 005,81	60 087,54
10	Dotations, fonds divers et réserves (hors 1068)	66 000,00	50 151,85	0,00	15 848,15
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (7)	240 074,64	240 074,64	0,00	0,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	3 500,00	1 737,87	0,00	1 762,13
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00		0,00	
	Total des recettes financières	309 574,64	291 964,36	0,00	17 610,28
45...	Total des opé. pour le compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes réelles d'investissement	687 108,03	404 404,40	205 005,81	77 697,82
021	Virement de la sect° de fonctionnement (1)	748 342,98			
040	Opérat° ordre transfert entre sections (1)	36 794,16	36 794,16		0,00
041	Opérations patrimoniales (1)	0,00	0,00		0,00
	Total des recettes d'ordre d'investissement	785 137,14	36 794,16		748 342,98
	TOTAL	1 472 245,17	441 198,56	205 005,81	826 040,80

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
	Pour information	(2) 0,00			
	R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1				

(1) *DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.*

(2) Les lignes de report ne font pas l'objet d'émission de mandat ou de titre (inscrire le montant reporté).

(3) A servir uniquement dans le cadre d'un suivi des stocks selon la méthode de l'inventaire permanent simplifié autorisée pour les seules opérations d'aménagements (lotissement, ZAC...) par ailleurs retracées dans le cadre de budgets annexes.

(4) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(5) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(7) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 – Mandats émis (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	509 537,92		509 537,92
012	Charges de personnel, frais assimilés	687 641,74		687 641,74
014	Atténuations de produits	1 329,00		1 329,00
60	<i>Achats et variation des stocks (3)</i>		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	151 911,15		151 911,15
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus (4)	0,00		0,00
66	Charges financières	33 491,53	0,00	33 491,53
67	Charges exceptionnelles	750,00	0,00	750,00
68	Dot. aux amortissements et provisions	120 600,00	36 794,16	157 394,16
71	<i>Production stockée (ou déstockage) (3)</i>		0,00	0,00
Dépenses de fonctionnement – Total		1 505 261,34	36 794,16	1 542 055,50
Pour information				0,00
D 002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1				0,00

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
15	<i>Provisions pour risques et charges (5)</i>		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	182 467,22	0,00	182 467,22
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	(8) 0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
19	<i>Neutral. et régul. d'opérations (5)</i>		0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (6)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (6)	89 706,53	0,00	89 706,53
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	(9) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	188 492,15	0,00	188 492,15
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	<i>Amortissement des immobilisations (reprises)</i>		0,00	0,00
29	<i>Prov. pour dépréciat° immobilisations (5)</i>		0,00	0,00
39	<i>Prov. dépréciat° des stocks et en-cours (5)</i>		0,00	0,00
45...	Total des opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	<i>Charges à rép. sur plusieurs exercices</i>		0,00	0,00
49	<i>Prov. dépréc. comptes de tiers (5)</i>		0,00	0,00
59	<i>Prov. dépréc. comptes financiers (5)</i>		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
Dépenses d'investissement – Total		460 665,90	0,00	460 665,90
Pour information				245 447,12
D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1				245 447,12

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(4) Communes, communautés d'agglomération et communautés urbaines de plus de 100 000 habitants.

(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(8) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(9) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 – Titres émis (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	37 324,81		37 324,81
60	<i>Achats et variation des stocks (3)</i>		0,00	0,00
70	Produits services, domaine et ventes div	152 394,72		152 394,72
71	<i>Production stockée (ou déstockage)</i>		0,00	0,00
72	<i>Production immobilisée</i>		0,00	0,00
73	Impôts et taxes	950 586,13		950 586,13
74	Dotations et participations	497 408,20		497 408,20
75	Autres produits de gestion courante	89 328,01	0,00	89 328,01
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	18 969,13	0,00	18 969,13
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00
79	<i>Transferts de charges</i>		0,00	0,00
Recettes de fonctionnement – Total		1 746 011,00	0,00	1 746 011,00
Pour information R 002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1				800 958,25

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	50 151,85	0,00	50 151,85
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	240 074,64		240 074,64
13	Subventions d'investissement	102 440,04	0,00	102 440,04
15	<i>Provisions pour risques et charges (4)</i>		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	1 737,87	0,00	1 737,87
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	(8) 0,00		0,00
19	<i>Neutral. et régul. d'opérations</i>		0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (5)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles(5)	10 000,00	0,00	10 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation(5)	(9) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(5)	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	<i>Amortissement des immobilisations</i>		36 794,16	36 794,16
29	<i>Prov. pour dépréciat° immobilisations (4)</i>		0,00	0,00
39	<i>Prov. dépréciat° des stocks et en-cours (4)</i>		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	<i>Charges à rép. sur plusieurs exercices</i>		0,00	0,00
49	<i>Prov. dépréc. comptes de tiers (4)</i>		0,00	0,00
59	<i>Prov. dépréc. comptes financiers (4)</i>		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
Recettes d'investissement – Total		404 404,40	36 794,16	441 198,56
Pour information R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1				0,00

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(8) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
011	Charges à caractère général	575 621,00	509 537,92	0,00	0,00	66 083,08
6042	Achats prestat° services (hors terrains)	40 000,00	37 774,90	0,00	0,00	2 225,10
605	Achats matériel, équipements et travaux	22 000,00	21 244,84	0,00	0,00	755,16
60611	Eau et assainissement	15 000,00	11 789,64	0,00	0,00	3 210,36
60612	Energie - Electricité	90 000,00	69 470,91	0,00	0,00	20 529,09
60621	Combustibles	30 000,00	27 161,33	0,00	0,00	2 838,67
60622	Carburants	10 000,00	6 323,32	0,00	0,00	3 676,68
60623	Alimentation	1 000,00	875,02	0,00	0,00	124,98
60628	Autres fournitures non stockées	1 000,00	265,30	0,00	0,00	734,70
60631	Fournitures d'entretien	8 000,00	5 608,11	0,00	0,00	2 391,89
60632	Fournitures de petit équipement	45 000,00	19 161,70	0,00	0,00	25 838,30
60633	Fournitures de voirie	2 500,00	0,00	0,00	0,00	2 500,00
60636	Vêtements de travail	2 000,00	2 295,61	0,00	0,00	-295,61
6064	Fournitures administratives	7 000,00	9 393,91	0,00	0,00	-2 393,91
6065	Livres, disques, ... (médiathèque)	1 000,00	822,15	0,00	0,00	177,85
6067	Fournitures scolaires	8 000,00	7 452,26	0,00	0,00	547,74
6068	Autres matières et fournitures	471,00	0,00	0,00	0,00	471,00
611	Contrats de prestations de services	20 000,00	19 605,78	0,00	0,00	394,22
6135	Locations mobilières	10 000,00	5 691,84	0,00	0,00	4 308,16
614	Charges locatives et de copropriété	100,00	237,64	0,00	0,00	-137,64
61521	Entretien terrains	8 000,00	4 924,42	0,00	0,00	3 075,58
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	10 000,00	8 116,63	0,00	0,00	1 883,37
615228	Entretien, réparations autres bâtiments	0,00	182,40	0,00	0,00	-182,40
615231	Entretien, réparations voiries	20 000,00	10 900,33	0,00	0,00	9 099,67
615232	Entretien, réparations réseaux	15 000,00	22 022,51	0,00	0,00	-7 022,51
61551	Entretien matériel roulant	10 000,00	10 960,81	0,00	0,00	-960,81
61558	Entretien autres biens mobiliers	2 000,00	3 218,00	0,00	0,00	-1 218,00
6156	Maintenance	30 000,00	21 132,01	0,00	0,00	8 867,99
6161	Multirisques	30 000,00	28 639,82	0,00	0,00	1 360,18
6182	Documentation générale et technique	1 200,00	1 731,80	0,00	0,00	-531,80
6184	Versements à des organismes de formation	5 000,00	0,00	0,00	0,00	5 000,00
6188	Autres frais divers	500,00	0,00	0,00	0,00	500,00
6226	Honoraires	5 000,00	4 595,57	0,00	0,00	404,43
6228	Divers	1 500,00	1 048,00	0,00	0,00	452,00
6231	Annonces et insertions	3 000,00	2 064,00	0,00	0,00	936,00
6232	Fêtes et cérémonies	40 000,00	36 167,43	0,00	0,00	3 832,57
6236	Catalogues et imprimés	1 000,00	1 337,60	0,00	0,00	-337,60
6237	Publications	1 000,00	1 123,00	0,00	0,00	-123,00
6238	Divers	1 050,00	1 071,00	0,00	0,00	-21,00
6247	Transports collectifs	18 000,00	14 830,00	0,00	0,00	3 170,00
6261	Frais d'affranchissement	2 000,00	1 876,20	0,00	0,00	123,80
6262	Frais de télécommunications	20 000,00	25 864,94	0,00	0,00	-5 864,94
627	Services bancaires et assimilés	300,00	125,34	0,00	0,00	174,66
6281	Concours divers (cotisations)	6 500,00	3 709,59	0,00	0,00	2 790,41
6282	Frais de gardiennage (églises, forêts, .	1 000,00	479,86	0,00	0,00	520,14
62876	Remb. frais à un GFP de rattachement	8 000,00	16 271,94	0,00	0,00	-8 271,94
62878	Remb. frais à d'autres organismes	7 500,00	6 434,11	0,00	0,00	1 065,89
6288	Autres services extérieurs	4 200,00	2 795,40	0,00	0,00	1 404,60
63512	Taxes foncières	9 000,00	16 206,00	0,00	0,00	-7 206,00
6358	Autres droits	1 800,00	2 417,25	0,00	0,00	-617,25
637	Autres impôts, taxes (autres organismes)	0,00	14 117,70	0,00	0,00	-14 117,70
012	Charges de personnel, frais assimilés	720 600,00	687 641,74	0,00	0,00	32 958,26
6218	Autre personnel extérieur	30 000,00	44 185,32	0,00	0,00	-14 185,32
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	9 500,00	8 943,64	0,00	0,00	556,36
6411	Personnel titulaire	380 000,00	363 527,30	0,00	0,00	16 472,70
6413	Personnel non titulaire	80 000,00	61 266,35	0,00	0,00	18 733,65
6415	Indemnité inflation	2 100,00	2 100,00	0,00	0,00	0,00
6417	Rémunérations des apprentis	0,00	1 789,77	0,00	0,00	-1 789,77
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	75 000,00	74 500,15	0,00	0,00	499,85
6453	Cotisations aux caisses de retraites	105 000,00	94 454,83	0,00	0,00	10 545,17
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	3 500,00	2 493,45	0,00	0,00	1 006,55
6455	Cotisations pour assurance du personnel	30 000,00	28 294,16	0,00	0,00	1 705,84
6456	Versement au F.N.C. supplément familial	0,00	3 063,00	0,00	0,00	-3 063,00
6457	Cotis. sociales liées à l'apprentissage	0,00	32,04	0,00	0,00	-32,04
6474	Versement aux autres oeuvres sociales	3 500,00	2 991,73	0,00	0,00	508,27
6475	Médecine du travail, pharmacie	2 000,00	0,00	0,00	0,00	2 000,00
014	Atténuations de produits	1 329,00	1 329,00	0,00	0,00	0,00

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
739223	Fonds péréquation ress. com. et intercom	1 329,00	1 329,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	157 405,00	151 911,15	0,00	0,00	5 493,85
6531	Indemnités	68 000,00	66 170,17	0,00	0,00	1 829,83
6533	Cotisations de retraite	5 200,00	4 735,14	0,00	0,00	464,86
6534	Cotis. de sécurité sociale - part patron	11 000,00	11 056,64	0,00	0,00	-56,64
6535	Formation	0,00	356,50	0,00	0,00	-356,50
65372	Cotis. fonds financt alloc. fin mandat	0,00	147,03	0,00	0,00	-147,03
6541	Créances admises en non-valeur	1 500,00	0,00	0,00	0,00	1 500,00
6542	Créances éteintes	1 500,00	204,70	0,00	0,00	1 295,30
65548	Autres contributions	21 500,00	20 893,51	0,00	0,00	606,49
6558	Autres contributions obligatoires	1 700,00	1 699,98	0,00	0,00	0,02
6574	Subv. fonct. Associat°, personnes privée	47 000,00	46 645,34	0,00	0,00	354,66
65888	Autres	5,00	2,14	0,00	0,00	2,86
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011+012+014+65+656)		1 454 955,00	1 350 419,81	0,00	0,00	104 535,19
66	Charges financières (b)	38 304,00	33 491,53	0,00	0,00	4 812,47
66111	Intérêts réglés à l'échéance	28 000,00	23 587,53	0,00	0,00	4 412,47
6618	Intérêts des autres dettes	400,00	0,00	0,00	0,00	400,00
6688	Autres	9 904,00	9 904,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles (c)	6 000,00	750,00	0,00	0,00	5 250,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	5 000,00	0,00	0,00	0,00	5 000,00
6748	Autres subventions exceptionnelles	1 000,00	500,00	0,00	0,00	500,00
678	Autres charges exceptionnelles	0,00	250,00	0,00	0,00	-250,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires (d) (3)	120 600,00	120 600,00	0,00	0,00	0,00
6815	Dot. prov. pour risques fonct. courant	120 000,00	120 000,00	0,00	0,00	0,00
6817	Dot. prov. dépréc. actifs circulants	600,00	600,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (e)	20 709,78				
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e		1 640 568,78	1 505 261,34	0,00	0,00	135 307,44
023	Virement à la section d'investissement	748 342,98	0,00			748 342,98
042	Opérat° ordre transfert entre sections (4) (5) (6)	36 794,16	36 794,16			0,00
6811	Dot. amort. et prov. Immos incorporelles	36 794,16	36 794,16			0,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		785 137,14	36 794,16			748 342,98
043	Opérat° ordre intérieur de la section (7)	0,00	0,00			0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		785 137,14	36 794,16			748 342,98
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		2 425 705,92	1 542 055,50	0,00	0,00	883 650,42
Pour information D 002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1		0,00				

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (2)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(3) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(4) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre, *DF 042 = RI 040*.

(5) Dont 675 et 676.

(6) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(7) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DETAIL DES RECETTES	A2

Chap/ art(1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuations de charges	20 000,00	37 324,81	0,00	0,00	-17 324,81
6419	Remboursements rémunérations personnel	20 000,00	37 197,24	0,00	0,00	-17 197,24
6479	Rembours sur autres charges sociales	0,00	127,57	0,00	0,00	-127,57
70	Produits services, domaine et ventes div	109 600,00	152 394,72	0,00	0,00	-42 794,72
70311	Concessions cimetières (produit net)	200,00	842,45	0,00	0,00	-642,45
70321	Stationnement et location voie publique	0,00	3 866,57	0,00	0,00	-3 866,57
70323	Redev. occupat° domaine public communal	3 500,00	7 332,43	0,00	0,00	-3 832,43
70388	Autres redevances et recettes diverses	15 000,00	14 153,50	0,00	0,00	846,50
7062	Redevances services à caractère culturel	300,00	720,00	0,00	0,00	-420,00
70632	Redevances services à caractère loisir	30 000,00	57 823,20	0,00	0,00	-27 823,20
7066	Redevances services à caractère social	6 000,00	7 876,80	0,00	0,00	-1 876,80
7067	Redev. services périscolaires et enseign	35 000,00	37 218,40	0,00	0,00	-2 218,40
7078	Autres marchandises	0,00	2 100,00	0,00	0,00	-2 100,00
7083	Locations diverses (autres qu'immeubles)	100,00	370,00	0,00	0,00	-270,00
70848	Mise à dispo personnel autres organismes	6 500,00	1 752,50	0,00	0,00	4 747,50
70876	Remb. frais par le GFP de rattachement	13 000,00	8 748,35	0,00	0,00	4 251,65
70878	Remb. frais par d'autres redevables	0,00	9 590,52	0,00	0,00	-9 590,52
73	Impôts et taxes	911 735,36	950 586,13	0,00	0,00	-38 850,77
73111	Impôts directs locaux	683 325,00	682 779,00	0,00	0,00	546,00
7318	Autres impôts locaux ou assimilés	400,00	1 245,00	0,00	0,00	-845,00
73211	Attribution de compensation	146 106,36	146 106,41	0,00	0,00	-0,05
7336	Droits de place	1 500,00	1 790,00	0,00	0,00	-290,00
7343	Taxes sur les pylônes électriques	10 404,00	10 676,00	0,00	0,00	-272,00
7351	Taxe consommation finale d'électricité	50 000,00	68 840,71	0,00	0,00	-18 840,71
7381	Taxes additionnelles droits de mutation	20 000,00	39 149,01	0,00	0,00	-19 149,01
74	Dotations et participations	505 830,00	497 408,20	0,00	0,00	8 421,80
7411	Dotation forfaitaire	242 637,00	242 637,00	0,00	0,00	0,00
74121	Dotation de solidarité rurale	134 591,00	134 591,00	0,00	0,00	0,00
74127	Dotation nationale de péréquation	832,00	832,00	0,00	0,00	0,00
744	FCTVA	5 000,00	11 909,03	0,00	0,00	-6 909,03
74718	Autres participations Etat	500,00	829,54	0,00	0,00	-329,54
7473	Participat° Départements	525,00	525,00	0,00	0,00	0,00
74748	Participat° Autres communes	73 000,00	65 332,63	0,00	0,00	7 667,37
7478	Participat° Autres organismes	2 500,00	2 500,00	0,00	0,00	0,00
74834	Etat - Compens. exonérat° taxes foncière	37 665,00	27 069,00	0,00	0,00	10 596,00
7484	Dotation de recensement	0,00	2 603,00	0,00	0,00	-2 603,00
7485	Dotation pour les titres sécurisés	8 580,00	8 580,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	67 000,00	89 328,01	0,00	0,00	-22 328,01
752	Revenus des immeubles	65 000,00	79 608,86	0,00	0,00	-14 608,86
7588	Autres produits div. de gestion courante	2 000,00	9 719,15	0,00	0,00	-7 719,15
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 70+73+74+75+013		1 614 165,36	1 727 041,87	0,00	0,00	-112 876,51
76	Produits financiers (b)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	5 582,31	18 969,13	0,00	0,00	-13 386,82
7718	Autres produits except. opérat° gestion	2 082,31	13 858,31	0,00	0,00	-11 776,00
773	Mandats annulés (exercices antérieurs)	3 000,00	0,00	0,00	0,00	3 000,00
7788	Produits exceptionnels divers	500,00	5 110,82	0,00	0,00	-4 610,82
78	Reprises provisions semi-budgétaires (d) (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES =a+b+c+d		1 619 747,67	1 746 011,00	0,00	0,00	-126 263,33
042	Opérat° ordre transfert entre sections (3) (4) (5)	5 000,00	0,00			5 000,00
722	Immobilisations corporelles	5 000,00	0,00			5 000,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00	0,00			0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		5 000,00	0,00			5 000,00
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (=Total des opérations réelles et d'ordre)		1 624 747,67	1 746 011,00	0,00	0,00	-121 263,33
Pour information R 002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1		800 958,25				

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
- (2) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.
- (3) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *RF 042 = DI 040*.
- (4) Dont 776.
- (5) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (6) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

III – VOTE DU BUDGET					III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES					B1
Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf opérations et 204)	81 000,00	0,00	36 000,00	45 000,00
2031	Frais d'études	81 000,00	0,00	36 000,00	45 000,00
204	Subventions d'équipement versées (sauf opérations)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (sauf opérations)	129 959,74	89 706,53	3 946,35	36 306,86
2128	Autres agencements et aménagements	22 000,00	19 083,17	0,00	2 916,83
21318	Autres bâtiments publics	0,00	942,00	0,00	-942,00
2135	Installations générales, agencements	864,07	864,07	0,00	0,00
2152	Installations de voirie	3 000,00	2 381,30	649,30	-30,60
21538	Autres réseaux	49 942,31	49 942,31	0,00	0,00
2158	Autres installat°, matériel et outillage	34 943,64	2 539,25	3 297,05	29 107,34
2183	Matériel de bureau et informatique	7 564,00	3 723,00	0,00	3 841,00
2184	Mobilier	3 493,22	1 472,02	0,00	2 021,20
2188	Autres immobilisations corporelles	8 152,50	8 759,41	0,00	-606,91
22	Immobilisations reçues en affectation (sauf opérations)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf opérations)	825 338,31	188 492,15	91 288,88	545 557,28
2313	Constructions	656 998,71	102 407,67	31 861,11	522 729,93
2315	Installat°, matériel et outillage techni	167 007,60	84 752,48	59 427,77	22 827,35
2316	Restauration collections, oeuvres d'art	1 332,00	1 332,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		1 036 298,05	278 198,68	131 235,23	626 864,14
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	185 500,00	182 467,22	0,00	3 032,78
1641	Emprunts en euros	182 000,00	181 207,22	0,00	792,78
165	Dépôts et cautionnements reçus	3 500,00	1 260,00	0,00	2 240,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00			
Total des dépenses financières		185 500,00	182 467,22	0,00	3 032,78
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES REELLES		1 221 798,05	460 665,90	131 235,23	629 896,92
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	5 000,00	0,00		5 000,00
	Reprises sur autofinancement antérieur (5)	0,00	0,00		0,00
	Charges transférées (6)	5 000,00	0,00		5 000,00
2135	Installations générales, agencements	5 000,00	0,00		5 000,00
041	Opérations patrimoniales (7)	0,00	0,00		0,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE		5 000,00	0,00		5 000,00
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		1 226 798,05	460 665,90	131 235,23	634 896,92
Pour information		245 447,12			
D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1					

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.

(3) Voir annexes IV A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(4) Cf. définitions du chapitre d'opérations d'ordre, DI 040=RF 042.

(5) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Dont 192.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041= RI 041.

III – VOTE DU BUDGET				III	
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES				B2	
Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	377 533,39	102 440,04	205 005,81	70 087,54
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	125 860,00	864,07	15 000,00	109 995,93
1322	Subv. non transf. Régions	4 672,33	0,00	3 126,31	1 546,02
1323	Subv. non transf. Départements	131 035,00	32 514,00	11 905,94	86 615,06
1341	D.E.T.R. non transférable	98 994,19	53 087,39	85 689,60	-39 782,80
1347	Dot. de soutien à l'investissement local	0,00	0,00	89 283,96	-89 283,96
1348	Autres fonds non transférables	16 971,87	15 974,58	0,00	997,29
16	Emprunts et dettes assimilées(hors 165)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles(sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	10 000,00	0,00	-10 000,00
2158	Autres installat°, matériel et outillage	0,00	10 000,00	0,00	-10 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		377 533,39	112 440,04	205 005,81	60 087,54
10	Dotations, fonds divers et réserves	306 074,64	290 226,49	0,00	15 848,15
10222	FCTVA	65 000,00	48 395,18	0,00	16 604,82
10226	Taxe d'aménagement	1 000,00	1 756,67	0,00	-756,67
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	240 074,64	240 074,64	0,00	0,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	3 500,00	1 737,87	0,00	1 762,13
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00		0,00	
Total des recettes financières		309 574,64	291 964,36	0,00	17 610,28
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES		687 108,03	404 404,40	205 005,81	77 697,82
021	Virement de la sect° de fonctionnement	748 342,98			
040	Opérat° ordre transfert entre sections (3) (4)	36 794,16	36 794,16		0,00
2802	Frais liés à la réalisation des document	12 722,92	12 722,92		0,00
28031	Frais d'études	10 939,10	10 939,10		0,00
28041582	GFP : Bâtiments, installations	1 510,67	1 510,67		0,00
281571	Matériel roulant	8 513,47	8 513,47		0,00
281578	Autre matériel et outillage de voirie	3 108,00	3 108,00		0,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		785 137,14	36 794,16		748 342,98
041	Opérations patrimoniales (5)	0,00	0,00		0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		785 137,14	36 794,16		748 342,98
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)		1 472 245,17	441 198,56	205 005,81	826 040,80
Pour information		0,00			
R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1					

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Voir annexes IV A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(3) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DF 042.

(4) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041= RI 041.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE	A2.1

A2.1 – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N	Montant des remboursements N		Encours restant dû au 31/12/N
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
5191 Avances du Trésor						
5192 Avances de trésorerie						
51931 Lignes de trésorerie						
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt						
5194 Billets de trésorerie						
5198 Autres crédits de trésorerie						
519 Crédits de trésorerie (Total)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Circulaire n° NOR : INTB8900071C du 22/02/1989.

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article L. 2122-22 du CGCT).

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615 sauf pour les emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 66111 et sauf pour les billets de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 6618.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A2.2

A2.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)					2 490 906,18									
1641 Emprunts en euros (total)					2 490 906,18									
00001428502	C.A.C.F.	08/12/2016		01/03/2017	250 000,00	F		0,990	0,990		T	C		A-1
1117241	C.A.C.F.	29/05/2015		01/10/2016	150 000,00	F		1,550	2,583		A	X Echéance constante		A-1
1419192	CAISSE D'EPARGNE DU LIMOUSIN	27/11/2014		25/10/2015	250 000,00	F		2,310	2,312		A	C		A-1
2071781	C.A.C.F.	03/05/2018		04/08/2018	300 000,00	F		1,520	1,520		T	C		A-1
3205221	C.A.C.F.	12/08/2020		01/12/2020	400 000,00	F		0,750	0,753		T	X Echéance constante		A-1
359415	C.A.C.F.	07/12/2015		07/12/2015	75 395,02	F		4,100	4,991		A	X Echéance constante		A-1
4389523	CAISSE D'EPARGNE DU LIMOUSIN	13/01/2015		25/02/2015	570 511,16	F		2,400	2,731		T	X Echéance constante		A-1
4556608	CAISSE D'EPARGNE DU LIMOUSIN	28/09/2015		25/10/2016	315 000,00	F		2,190	2,190		A	C		A-1
8447391	CAISSE D'EPARGNE DU LIMOUSIN	25/07/2007		25/08/2012	180 000,00	V	EURIBOR	3,000	3,028		A	X Echéance progressive		A-1
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00									
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00									
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00									
1671 Avances consolidées du Trésor (total)					0,00									

BEAULIEU SUR DORDOGNE - BP PRINCIPAL CNE NVELLE - CA - 2022

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
1672 Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor (total)					0,00									
1675 Dettes pour METP et PPP (total)					0,00									
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)					0,00									
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00									
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					0,00									
1681 Autres emprunts (total)					0,00									
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00									
1687 Autres dettes (total)					0,00									
Total général					2 490 906,18									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A2.2

A2.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 31/12/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt au 31/12/N (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)		0,00		1 309 947,14					181 207,22	23 626,99	0,00	1 726,65
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		1 309 947,14					181 207,22	23 626,99	0,00	1 726,65
00001428502		0,00	A-1	149 999,92	9,00	F		0,990	16 666,68	1 588,12	0,00	123,75
1117241		0,00	A-1	83 927,56	7,83	F		2,583	9 787,39	1 452,58	0,00	325,22
1419192		0,00	A-1	116 227,63	6,83	F		2,312	16 603,95	3 068,41	0,00	0,00
2071781		0,00	A-1	210 000,00	10,42	F		1,520	20 000,00	3 382,00	0,00	505,40
3205221		0,00	A-1	357 894,76	13,50	F		0,753	28 070,16	2 815,79	0,00	223,68
359415		0,00	A-1	33 726,91	5,00	F		4,991	5 969,70	1 627,56	0,00	92,19
4389523		0,00	A-1	190 170,36	3,92	F		2,731	47 542,60	5 277,23	0,00	456,41
4556608		0,00	A-1	168 000,00	7,83	F		2,190	21 000,00	4 139,10	0,00	0,00
8447391		0,00	A-1	0,00	0,00	V		3,028	15 566,74	276,20	0,00	0,00
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (9)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1671 Avances consolidées du Trésor (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1672 Emprunts sur comptes spéciaux (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes pour METP et PPP (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00

BEAULIEU SUR DORDOGNE - BP PRINCIPAL CNE NVELLE - CA - 2022

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 31/12/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt au 31/12/N (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
Total général		0,00		1 309 947,14					181 207,22	23 626,99	0,00	1 726,65

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(12) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner l'index en cours au 31/12/N après opérations de couverture.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX	A2.3

A2.3 – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 31/12/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux au 31/12/N (9)	Intérêts payés au cours de l'exercice (10)	Intérêts perçus au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Barrière simple (B)														
TOTAL (B)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 31/12/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(10) Indiquer les intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts reçus au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS	A2.4

A2.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Indices sous-jacents		(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
Structure							
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	9	0	0	0	0	
	% de l'encours	99,99	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	1 309 947,14	0,00	0,00	0,00	0,00	
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						0
	% de l'encours						0,00
	Montant en euros						0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 31/12/N après opérations de couverture éventuelles.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE	A2.5

A2.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunt couvert			Instrument de couverture									
	Référence de l'emprunt couvert	Capital restant dû au 31/12/N	Date de fin du contrat	Organisme co-contractant	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (change ou taux)	Notionnel de l'instrument de couverture	Date de début du contrat	Date de fin du contrat	Périodicité de règlement des intérêts (4)	Montant des commissions diverses	Primes éventuelles	
												Primes payées pour l'achat d'option	Primes reçues pour la vente d'option
Taux fixe (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux variable simple (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux complexe (total) (2)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Total		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00

(1) Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.

(2) Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.

(3) Indiquer s'il s'agit d'un *swap*, d'une option (*cap*, *floor*, *tunnel*, *swaption*).

(4) Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE	A2.5

A2.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1) (suite)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Effet de l'instrument de couverture								
	Référence de l'emprunt couvert	Taux payé		Taux reçu (7)		Charges et produits constatés depuis l'origine du contrat		Catégorie d'emprunt (8)	
		Index (5)	Niveau de taux (6)	Index	Niveau de taux	Charges c/668	Produits c/768	Avant opération de couverture	Après opération de couverture
Taux fixe (total)						0,00	0,00		
Taux variable simple (total)						0,00	0,00		
Taux complexe (total) (2)						0,00	0,00		
Total						0,00	0,00		

(5) Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux.

(6) Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(7) A compléter si l'instrument de couverture est un *swap*.

(8) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REMBOURSEMENT ANTICIPE D’UN EMPRUNT AVEC REFINANCEMENT	A2.6

A2.6 – REMBOURSEMENT ANTICIPE D’UN EMPRUNT AVEC REFINANCEMENT (1)

Emprunts (2) (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Année de mobilisation et profil d'amort. de l'emprunt		Date du refinancement	Organisme prêteur ou chef de file	Capital restant dû	Capital réaménagé	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (6)	Caractéristiques du taux			Coût de sortie (10)		Annuité de l'exercice		ICNE de l'exercice
	Année	Profil (5)							Type de taux (7)	Index (8)	Niveau de taux (9)	Type (11)	Montant (12)	Intérêts (13)	Capital	
Total des dépenses au c/ 166 Refinancement de dette (3)					0,00	0,00						0,00	0,00	0,00	0,00	
Total des recettes au c/ 166 Refinancement de dette (4)					0,00	0,00						0,00	0,00	0,00	0,00	

(1) Les opérations de refinancement de dette consistent en un remboursement d'un emprunt auprès d'un établissement de crédit suivi de la souscription d'un nouvel emprunt. Pour cette raison, les dépenses et les recettes du c/166 sont équilibrées.

(2) Pour les emprunts de refinancement, indiquer le nouveau numéro de contrat suivi, entre parenthèses, de la référence de l'emprunt quitté.

(3) Il s'agit de retracer les caractéristiques avant réaménagement des emprunts ayant fait l'objet d'un remboursement anticipé avec refinancement.

(4) Il s'agit de retracer les caractéristiques après réaménagement des emprunts de refinancement.

(5) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; T : trimestrielle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, X autre.

(7) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(8) Indiquer le type d'index (ex : Euribor 3 mois).

(9) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour un emprunt à taux variable, indiquer le niveau du taux constaté à la date du refinancement.

(10) Il s'agit de retracer les caractéristiques de l'indemnité de remboursement anticipé due relative à l'emprunt quitté.

(11) Indiquer A pour autofinancement, C pour capitalisation, T pour intégration dans le taux du nouvel emprunt, D pour allongement de durée.

(12) Indiquer le coût de sortie uniquement en cas d'autofinancement et de capitalisation.

(13) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – EMPRUNTS RENEGOCIES AU COURS DE L’ANNEE N	A2.7

A2.7 – EMPRUNTS RENEGOCIES AU COURS DE L’ANNEE N (1)

N° du contrat d'emprunt	Date de souscription du contrat initial	Date de renégociation	Organisme prêteur	Durée résiduelle en années		Taux (2)						Nominal		Profil d'amortissement et périodicité de remboursement (6)		Capital restant dû au 31/12/N	ICNE de l'exercice	Annuité payée dans l'exercice (s'il y a lieu)	
				Con- trat initial	Con- trat rené- gocié	Contrat initial			Contrat renégocié			Contrat initial	Contrat renégocié (5)	Contrat initial	Contrat renégocié			Intérêts	Capital
						Type de taux (3)	Index (4)	Taux act.	Type de taux (3)	Index (4)	Taux act.								
Total												0,00	0,00			0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Inscrire les emprunts renégociés au cours de l'exercice N.

(2) Taux à la date de renégociation.

(3) Indiquer : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer la nature de l'index retenu (exemple : Euribor 3 mois).

(5) Nominal à la date de renégociation.

(6) Faire figurer 2 lettres : - Pour le profil d'amortissement, indiquer : C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres.

- Pour la périodicité de remboursement, indiquer A : annuelle ; T : trimestrielle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, X autre.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE	
DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME	A2.8

A2.8 – DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME (1)

REPARTITION PAR PRÊTEUR	Dette en capital à l'origine (2)	Dette en capital au 31/12 de l'exercice	Annuité payée au cours de l'exercice	Dont	
				Intérêts (3)	Capital
TOTAL	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Auprès des organismes de droit privé</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Auprès des organismes de droit public</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Dette provenant d'émissions obligataires(ex : émissions publiques ou privées)</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des cas où une collectivité ou un établissement public accepte de prendre en charge l'emprunt au profit d'un autre organisme sans qu'il y ait pour autant transfert du contrat.

(2) La dette en capital à l'origine correspond à la part de dette prise en charge par la commune.

(3) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – AUTRES DETTES	A2.9

A2.9 – AUTRES DETTES

(Issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d'un emprunt)

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	A3

A3 – AMORTISSEMENTS – METHODES UTILISEES

CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE			Délibération du
Biens de faible valeur Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R. 2321-1 du CGCT) : €			
Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
L	Gyrobroyeur Suire	5	25/01/2021
L	Tracteur Class	8	25/01/2021
L	Tracteur Solis	8	25/01/2021
L	Cureuse à fossé Greffet	5	29/11/2021

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DES PROVISIONS	A4

A4 – ETAT DES PROVISIONS

Nature de la provision	Montant de la provision de l'exercice (1)	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 01/01/N	Montant total des provisions constituées	Montant des reprises	SOLDE
PROVISIONS BUDGETAIRES						
Provisions pour risques et charges (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour dépréciation (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL PROVISIONS BUDGETAIRES	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
PROVISIONS SEMI-BUDGETAIRES						
Provisions pour risques et charges (2)	120 000,00		0,00	120 000,00	0,00	120 000,00
Eco-lotissement la Michoune	120 000,00	23/12/2022	0,00	120 000,00	0,00	120 000,00
Provisions pour dépréciation (2)	600,00		0,00	600,00	0,00	600,00
impayés cantine	600,00	23/12/2022	0,00	600,00	0,00	600,00
TOTAL PROVISIONS SEMI-BUDGETAIRES	120 600,00		0,00	120 600,00	0,00	120 600,00

(1) Provisions nouvelles ou abondement d'une provision déjà constituée.

(2) Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès ; provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement ...).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES	A6.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalizations
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B		182 000,00	I 181 207,22
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		182 000,00	181 207,22
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	182 000,00	181 207,22
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1671	Avances consolidées du Trésor	0,00	0,00
1672	Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		0,00	0,00
10...	<i>Reprise de dotations, fonds divers et réserves</i>		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	<i>Subv. invest. transférées cpte résultat</i>	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses au 31/12	Solde d'exécution D001 de l'exercice précédent (N-1)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	181 207,22	131 235,23	245 447,12	557 889,57

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – RECETTES	A6.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalizations
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		851 137,14	III 86 946,01
Ressources propres externes de l'année (a)		66 000,00	50 151,85
10222	FCTVA	65 000,00	48 395,18
10223	TLE	0,00	0,00
10226	Taxe d'aménagement	1 000,00	1 756,67
10228	Autres fonds	0,00	0,00
13146	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
13156	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
13246	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
13256	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
Ressources propres internes de l'année (b) (2)		785 137,14	36 794,16
15...	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
28...	Amortissement des immobilisations		
2802	Frais liés à la réalisation des document	12 722,92	12 722,92
28031	Frais d'études	10 939,10	10 939,10
28041582	GFP : Bâtiments, installations	1 510,67	1 510,67
281571	Matériel roulant	8 513,47	8 513,47
281578	Autre matériel et outillage de voirie	3 108,00	3 108,00
29...	Prov. pour dépréciat° immobilisations		
39...	Prov. dépréciat° des stocks et en-cours		
481...	Charges à rép. sur plusieurs exercices		
49...	Prov. dépréc. comptes de tiers		
59...	Prov. dépréc. comptes financiers		
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00
021	Virement de la sect° de fonctionnement	748 342,98	0,00

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes au 31/12	Solde d'exécution R001 de l'exercice précédent	Affectation R1068 de l'exercice précédent	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	86 946,01	205 005,81	0,00	240 074,64	532 026,46

	Montant
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II 557 889,57
Ressources propres disponibles	IV 532 026,46
Solde	V = IV – II (3) -25 863,11

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(3) Indiquer le signe algébrique.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN VARIATION DU PATRIMOINE (article R. 2313-3 du CGCT) – ENTREES	A10.1

A10.1 – ETAT DES ENTREES D'IMMOBILISATIONS

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements	Durée de l'amortissement
Acquisitions à titre onéreux				
07/01/2022	OUTILS JARDINS FAMILIAUX	251,05	0,00	0
10/01/2022	ABBATIALE ST PIERRE	1 833,85	0,00	0
17/01/2022	ASPIRATEUR MENAGE MAIRIE	158,90	0,00	0
17/01/2022	PANNEAUX SIGNALISATION INTERDICTION PONT BRIVEZAC	447,60	0,00	0
19/01/2022	MUR CIMETIERE BRIVEZAC	2 310,00	0,00	0
27/01/2022	VISSEUSE PERCEUSE	215,30	0,00	0
03/02/2022	GENERATEURS CHAUFFAGE GYMNASSE	477,29	0,00	0
03/02/2022	PROJECTEURS VESTIAIRES RUGBY + ECOLE	450,96	0,00	0
03/02/2022	RADIATEURS VESTIAIRES RUGBY	538,20	0,00	0
15/02/2022	BAC A ALBUM BIBLIOTHEQUE	933,22	0,00	0
16/02/2022	INSTALLATION VIDEOPROTECTION	-10 000,00	0,00	0
28/02/2022	ETUDE RESEAUX PLUVIALE MARCOU	6 588,00	0,00	0
02/03/2022	TABLEAUX ABBATIALE CARTOUCHE	1 332,00	0,00	0
02/03/2022	TABLEAUX ABBATIALE CARTOUCHE	1 332,00	0,00	0
04/03/2022	ACHAT DECORATION NOEL	482,64	0,00	0
04/03/2022	RADIATEURS BESSOL	237,35	0,00	0
28/03/2022	DETECTEUR CO2 ECOLE	864,07	0,00	0
29/03/2022	PERCOLATEUR	210,00	0,00	0
30/03/2022	MICRO ET ENCEINTE EGLISE BRIVEZAC	263,90	0,00	0
11/04/2022	PULVERISATEUR SERVIT	119,95	0,00	0
11/04/2022	PULVERISATEUR SERVIT	119,96	0,00	0
14/04/2022	CENDRIERS EXTERIEURS OFFICE DE TOURISME MAIRIE SALLE POLYVALENTE	538,80	0,00	0
19/04/2022	ARBUSTES HAIE EGLISE	1 085,57	0,00	0
25/04/2022	PANNEAUX SIGNALISATION INTERDICTION PONT BRIVEZAC	152,04	0,00	0
29/04/2022	VOIRIE TAMPON RD940 ET PARKING	17 717,83	0,00	0
29/04/2022	DISSIMULATION RESEAUX SEC EP EMILE MONBRIAL	59 438,40	0,00	0
29/04/2022	PANNEAUX ROUTE BARREE	160,32	0,00	0
09/05/2022	DEMATERIALISATION CHAUFFERIE	1 928,06	0,00	0
10/05/2022	REFECTION TOITURE WC OUSTALOU	942,00	0,00	0
13/05/2022	CASERNE SDIS ASSAINISSEMENT PLUVIAL	25 333,20	0,00	0
20/05/2022	DEMATERIALISATION REHABILITATION WC ECOLE	241,08	0,00	0
24/05/2022	REAMENAGEMENT LOGEMENT MAIRIE A	1 956,67	0,00	0
02/06/2022	MO SALLE POLYVALENTE BRIVEZAC	5 400,00	0,00	0
07/06/2022	SIGNALETIQUE DIVERSES	657,84	0,00	0
08/06/2022	MO SALLE POLYVALENTE BRIVEZAC	6 048,00	0,00	0
16/06/2022	RESEAU EVACUATION EAUX USEES - SDIS - MARCOU	13 989,11	0,00	0
01/07/2022	DISSIMULATION RESEAUX SEC EP EMILE MONBRIAL	41 020,46	0,00	0
01/07/2022	DISSIMULATION RESEAUX SEC EP EMILE MONBRIAL	18 412,19	0,00	0
01/07/2022	MO TRAVAUX DISSIMULATION RESEAUX SECS EMILE MONBRIAL	5 292,00	0,00	0
01/07/2022	DISSIMULATION RESEAUX SEC EP EMILE MONBRIAL	41 020,46	0,00	0
08/07/2022	NOUVEAU VPI - ECOLE NUMERIQUE	3 564,00	0,00	0
25/07/2022	FRITEUSE MARCHÉ DE PAYS	1 299,55	0,00	0
03/08/2022	PANNEAUX PLUS BEAUX VILLAGES DE FRANCE	963,50	0,00	0
04/08/2022	ASSAINISSEMENT EAUX PLUVIAL - CASERNE SDIS	4 032,00	0,00	0
05/08/2022	MISSIONS SPS - RENOVATION WC ECOLE MATERNELLE	495,00	0,00	0
05/08/2022	MO REHABILITATION SANITAIRE ECOLE MATERNELLE	7 920,00	0,00	0
05/08/2022	MO REHABILITATION SANITAIRE ECOLE MATERNELLE	4 320,00	0,00	0
05/08/2022	RACCORDEMENT COMPTEUR SAUR BATIMENT MAIRIE	1 873,20	0,00	0
08/08/2022	DEBROUSSAILLEUSE SERVIT	433,79	0,00	0

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements	Durée de l'amortissement
08/08/2022	POMPE NOUVEAU CIMETIERE BRIVEZAC	266,31	0,00	0
08/08/2022	POMPE NOUVEAU CIMETIERE BRIVEZAC	266,31	0,00	0
31/08/2022	SMARTPHONE GARDERIE	159,00	0,00	0
07/09/2022	REHABILITATION SALLE POLYVALENTE BRIVEZAC - MISSIONS DE CONTROLE TECHNIQUE	291,49	0,00	0
07/09/2022	REHABILITATION SALLE POLYVALENTE BRIVEZAC	212,54	0,00	0
09/09/2022	POSE COMPTEUR EAU MAIRIE	528,21	0,00	0
15/09/2022	DIAGNOSTIC AMIANTE - REHABILITATION WC ECOLE MATERNELLE	270,00	0,00	0
19/09/2022	RIDEAU CHAPITEAU SERVIT	866,88	0,00	0
27/09/2022	REHABILITATION SALLE POLYVALENTE BRIVEZAC	329,03	0,00	0
28/09/2022	REHABILITATION SALLE POLYVALENTE BRIVEZAC - MISSIONS DE CONTROLE TECHNIQUE	438,70	0,00	0
28/09/2022	REHABILITATION WC ECOLE MATERNELLE	4 503,46	0,00	0
28/09/2022	REHABILITATION WC ECOLE MATERNELLE	29 432,39	0,00	0
29/09/2022	REHABILITATION WC ECOLE MATERNELLE	3 150,00	0,00	0
29/09/2022	REHABILITATION WC ECOLE MATERNELLE	15 835,00	0,00	0
29/09/2022	REHABILITATION WC ECOLE MATERNELLE	9 786,10	0,00	0
29/09/2022	REHABILITATION SALLE POLYVALENTE BRIVEZAC	900,00	0,00	0
11/10/2022	DECORATION NOEL SUPPLEMENTAIRE GUIRLANDE LED	3 336,00	0,00	0
13/10/2022	MO REHABILITATION SANITAIRE ECOLE MATERNELLE	3 600,00	0,00	0
18/10/2022	4 BANCS MODO plastique couleurs cour classes élémentaires	1 652,40	0,00	0
19/10/2022	MISSIONS SPS - RENOVATION WC ECOLE MATERNELLE	579,00	0,00	0
19/10/2022	BACHE TRANSLUCIDE 14m X 12m50	585,00	0,00	0
15/11/2022	AMGT JARDINS CMNX PLACE ALBERT ET G ROYER	17 997,60	0,00	0
16/11/2022	plaque induction 2 feux JDL trésorerie	129,99	0,00	0
18/11/2022	PORTE WC OUSTALOU	1 090,00	0,00	0
24/11/2022	Rideaux occultants primaire maternelle et direction	4 832,25	0,00	0
24/11/2022	REHABILITATION SALLE POLYVALENTE BRIVEZAC	225,00	0,00	0
09/12/2022	ESPACE SPORTIF MULTISPORTS	2 308,64	0,00	0
Acquisitions à titre gratuit				
Mise à disposition				
Affectation				
Mises en concession ou affermage				
Divers				
TOTAL GENERAL		378 972,61	0,00	

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN VARIATION DU PATRIMOINE (article R. 2313-3 du CGCT) – SORTIES	A10.2

A10.2 – ETAT DES SORTIES DES BIENS D'IMMOBILISATIONS

Modalités et date de sortie	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Durée de l'amort.	Cumul des amort. antérieurs	Valeur nette comptable au jour de la cession	Prix de cession	Plus ou moins values
Cessions à titre onéreux							
Cessions à titre gratuit							
Mise à disposition							
Affectation							
Mises en concession ou affermage							
Mise à la réforme							
Divers							
TOTAL GENERAL		0,00					0,00

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT	B1.1

B1.1 – 8015 – ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT (art. L. 2313-1 6°, L. 5211-36 et L. 5711-1 du CGCT)

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux moyen constaté sur l'année (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
Total des emprunts contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00										0,00	0,00	
Total des emprunts autres que ceux contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					230 000,00	42 166,83										1 545,46	15 333,32	
EHPAD PUBLIC LES GABARIERS	2010	C	EHPAD	CAISSE DES DEPOTS FNC	230 000,00	42 166,83	2,58	T	F	0,750	F	0,750	A-		1 545,46	15 333,32		
Total des emprunts contractés pour des opérations de logement social					577 470,70	199 400,20									6 587,24	33 599,05		
POLYGONE SA HLM POLYGONE	2012	X Durée ajustable	LOGEMENT	CAISSE DES DEPOTS FNC	171 281,31	72 416,18	6,33	A	R	2,200	R	1,700	A-1		1 409,77	10 511,48		
POLYGONE SA HLM POLYGONE	2005	X Durée ajustable	LOGEMENT	CAISSE DES DEPOTS FNC	406 189,39	126 984,02	4,33	A	R	3,550	R	3,450	A-1		5 177,47	23 087,57		
TOTAL GENERAL					807 470,70	241 567,03									8 132,70	48 932,37		

(1) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres (à préciser).

(2) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois ...).

(5) Taux annuel, tous frais compris.

(6) Taux hors opération de couverture. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(7) Catégorie d'emprunt hors opération de couverture. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(8) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés).

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS LISTE DES CONCOURS ATTRIBUES A DES TIERS	B1.7

**B1.7 – LISTE DES CONCOURS ATTRIBUES A DES TIERS EN NATURE OU EN SUBVENTIONS
(Article L. 2313-1 du CGCT)**

Nom des bénéficiaires	Montant du fonds de concours ou de la subvention (numéraire)	Prestations en nature
Personnes de droit privé		
<u>Associations</u>		
AAPPMA PECHE BEAULIEU	250,00	
ASS.AMIS DE LA BIBLIOTH.DE PRET	100,00	
ASSOC FAMILLES RURALES	600,00	
ASSOC PATRIMOINE	1 500,00	
Association AMICALE DES SAPEURS POMPIERS	1 200,00	
Association ASSOC .AVENIR DU HAUT QUERCY ET LE REVEIL BELLOCOIS	1 000,00	
Association ASSOC AACB	4 000,00	
Association ASSOC CHORALE DE BEAULIEU	600,00	
Association ASSOC DES DONNEURS DE SANG BENEVOLES	200,00	
Association ASSOC TETES BLANCHES & IDEES VERTES	300,00	
Association BEAULIEU CLASSIC AUTO	500,00	
Association BRIVEZAC INITIATIVE	800,00	
Association CLUB RENCONTRE	300,00	
Association COMICE AGRICOLE DU CANTON DE BEAULIEU	1 000,00	
Association COMITE DE LA FRAISE DE BEAULIEU SUR DORDOGNE	1 000,00	
Association COMITE DES FETES BEAULIEU	12 000,00	
Association FOYER SOCIO-EDUCATIF DU COLLEGE	1 200,00	
Association GYM BRIVEZACOISE	300,00	
Association LES AMIS DE L'ECOLE	300,00	
Association ODP - Oeuvre des Pupilles Sapeurs Pompiers	100,00	
Association SECOURS CATHOLIQUE DELEGATION DU LIMOUSIN	300,00	
Association SOCIETE CHASSE BRIVEZAC	250,00	
Association SUBA CAUSSE CLUB PLONGE	300,00	
Association SUDCO SANTE	10 035,34	
Association US BEAULIEU BASKET	1 500,00	
CLUB BRIDGE DE BEAULIEU	700,00	
COMITE BEAULIEU FNACA	200,00	
COMITE DES FETES BRIVEZAC	300,00	
COMITE QUARTIER DE LA CHAPELLE	300,00	
D.D.E.N	50,00	
ECOLE DE MUSIQUE ACCORDS	1 000,00	
Fédération des Associations Laiq	200,00	
LA PREVENTION ROUTIERE	100,00	
MAM LULU ET COMPAGNIE	300,00	
RADIO VICOMTE	150,00	
SOCIETE DE CHASSE	250,00	
SOUVENIR FRANCAIS	100,00	
U.S.B. RUGBY	2 200,00	
UNION SPORTIVE DE L'ENSEIGNEMENT DU PREMIER DEGRE	1 160,00	
<u>Entreprises</u>		
<u>Personnes physiques</u>		
<u>Autres</u>		
Personnes de droit public		
<u>Etat</u>		
DIRECTION SPECIALISEE DES FINANCES PUBLIQUES POUR L'ETRANGER	500,00	
<u>Régions</u>		
<u>Départements</u>		
<u>Communes</u>		
<u>Etablissements publics (EPCI, EPA, EPIC,...)</u>		
<u>Autres</u>		
TOTAL GENERAL	47 145,34	

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N	C1.1

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article 6-1 de la loi n° 84-53		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		3,00	0,00	3,00	3,00	0,00	3,00
ADJOINT ADMINISTRATIF	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
ADJOINT ADMINISTRATIF PPAL 1ERE CLASSE	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
ATTACHE TERRITORIAL	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE TECHNIQUE (c)		6,00	2,00	8,00	8,00	0,00	8,00
ADJOINT TECHNIQUE	C	4,00	2,00	6,00	6,00	0,00	6,00
AGENT DE MAITRISE PRINCIPAL	C	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
FILIERE SOCIALE (d)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE(e)		0,00	1,74	1,74	1,74	0,00	1,74
AGENT SPECIALISE PRINCIPAL 1ERE CLASSE ECOLE MATERNELLE	C	0,00	0,87	0,87	0,87	0,00	0,87
AGENT SPECIALISE PRINCIPAL 2EME CLASSE ECOLE MATERNELLE	C	0,00	0,87	0,87	0,87	0,00	0,87
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE CULTURELLE (h)		0,00	0,37	0,37	0,37	0,00	0,37
ADJOINT DU PATRIMOINE	C	0,00	0,37	0,37	0,37	0,00	0,37
FILIERE ANIMATION (i)		0,00	1,24	1,24	1,24	0,00	1,24
ADJOINT D'ANIMATION	C	0,00	1,24	1,24	1,24	0,00	1,24
FILIERE POLICE (j)		1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
GARDE CHAMPETRE CHEF	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
EMPLOIS NON CITES (k) (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k)		10,00	5,35	15,35	15,35	0,00	15,35

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT ($0,8 * 6 / 12$).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, « emplois spécifiques » régis par l'article 139 ter de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 etc.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N	C1.1

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 31/12/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00		
Agents occupant un emploi non permanent (7)				0,00		
1		TECH	39 % SMIC	0,00	A	A Apprentissage
TOTAL GENERAL				0,00		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.
 TECH : Technique.
 URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).
 S : Social.
 MS : Médico-social.
 MT : Médico-technique.
 SP : Sportif.
 CULT : Culturel
 ANIM : Animation.
 PM : Police.
 OTR : Missions non rattachables à une filière.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée) :
 3-a° : article 3, 1er alinéa : accroissement temporaire d'activité.
 3-b : article 3, 2ème alinéa : accroissement saisonnier d'activité.
 3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...).
 3-2 : vacance temporaire d'un emploi.
 3-3-1° : absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
 3-3-2° : emplois du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient.
 3-3-3° : emplois de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil.
 3-3-4° : emplois à temps non complet des communes de moins de 1 000 habitants et des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.
 3-3-5° : emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public.
 3-4 : article 21 de la loi n° 2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel.
 38 : article 38 travailleurs handicapés catégorie C.
 47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels
 110 : article 110 collaborateurs de groupes de cabinets.
 110-1 : collaborateurs de groupes d'élus.
 A : autres (préciser).

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n° 2012-347.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION ACTIONS DE FORMATION DES ELUS AU 31/12/N	C1.2

C1.2 – ACTIONS DE FORMATION DES ELUS AU 31/12/N (1)

ELUS BENEFICIAIRES DES ACTIONS DE FORMATION	NOM DE L'ORGANISME DE FORMATION	COUT DE LA FORMATION	DATE ET LIEU DE LA FORMATION	ACTIONS DE FORMATION FINANCEES PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT
Mme RIOL Sophie	ALTOPICTUS	0,00	31/05/2022 à COLLONGES LA ROUGE	Connaître et transmettre les bonnes pratiques de lutte contre le moustique tigre

(1) Articles L. 2123-12 et L. 2123-14-1 du CGCT.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS LA COLLECTIVITE A PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER	C2

C2 – LISTES DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER (articles L. 2313-1 et L. 2313-1-1 du CGCT)

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à (1). Toute personne a le droit de demander communication.

La nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
<u>Délégation de service public (3)</u>				
<u>Détention d'une part du capital</u>				
<u>Garantie ou cautionnement d'un emprunt</u>				
31/12/2005 - Cautionnement prêt 1115301	SA POLYGONE		SA	126 984,02
23/06/2010 - Cautionnement prêt 1168745	EHPAD DE BEAULIEU		EHPAD PUBLIC	42 166,43
01/06/2012 - Cautionnement prêt 1236949	SA POLYGONE		SA	72 416,18
<u>Subventions supérieures à 75 000 € ou représentant plus de 50 % du produit figurant au compte de résultat de l'organisme</u>				
<u>Autres</u>				

(1) Hôtel de ville pour les communes et siège de l'établissement pour les EPCI, syndicat etc... et autres lieux publics désignés par la commune ou l'établissement.

(2) Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif).

(3) Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée ...).

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT	C3.1

C3.1 – LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT AUXQUELS ADHERE LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT

DESIGNATION DES ORGANISMES	DATE D'ADHESION	MODE DE FINANCEMENT (1)	MONTANT DU FINANCEMENT
Etablissements publics de coopération intercommunale			
SIRTOM de Brive			0,00
Syndicat mixte BELLOVIC			0,00
Office de tourisme Vallée de la Dordogne			0,00
Fédération départementale d'électrification et d'énergie de la Corrèze			0,00
Communauté de communes Midi Corrèzien	01/01/2017		0,00
Autres organismes de regroupement			

(1) Indiquer si le financement est fait par TPZ, TPU, TPU + fiscalité additionnelle, fiscalité additionnelle ou sans fiscalité propre.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION PRESENTATION AGREGÉE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES	C3.5

C3.5 – PRESENTATION AGREGÉE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES**1 – BUDGET PRINCIPAL**

SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations - mandats ou titres (1)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	1 472 245,17	706 113,02	131 235,23	634 896,92
RECETTES	1 472 245,17	441 198,56	205 005,81	826 040,80
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	2 425 705,92	1 542 055,50	0,00	883 650,42
RECETTES	2 425 705,92	2 546 969,25	0,00	-121 263,33

(1) Y compris les rattachements.

2 – BUDGETS ANNEXES (autant de tableaux que de budget) (1)

BUDGET : ECO LOT CNE NVELLE / N°SIRET : 20008148700064				
SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations - mandats ou titres (2)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	385 664,80	385 664,80	0,00	0,00
RECETTES	385 664,80	20 033,77	0,00	365 631,03
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	385 669,80	20 033,77	0,00	365 636,03
RECETTES	385 669,80	20 033,77	0,00	365 636,03

BUDGET : LOT RET CNE NVELLE / N°SIRET : 20008148700056				
SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations - mandats ou titres (2)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	122 653,40	122 653,40	0,00	0,00
RECETTES	122 653,40	0,00	0,00	122 653,40
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	122 658,40	0,00	0,00	122 658,40
RECETTES	122 658,40	0,00	0,00	122 658,40

(1) Ne sont pas pris en compte les CCAS et caisses des écoles, régies personnalisées ...qui sont des personnes morales distinctes de la commune ou de l'établissement de rattachement juridique.

(2) Y compris les rattachements.

3 – PRESENTATION AGRÉGÉE DU BUDGET PRIMITIF ET DES BUDGETS ANNEXES (avant la neutralisation des flux réciproques)

SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations - mandats ou titres (1)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	1 980 563,37	1 214 431,22	131 235,23	634 896,92
RECETTES	1 980 563,37	461 232,33	205 005,81	1 314 325,23
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	2 934 034,12	1 562 089,27	0,00	1 371 944,85
RECETTES	2 934 034,12	2 567 003,02	0,00	367 031,10
TOTAL GENERAL DES DEPENSES	4 914 597,49	2 776 520,49	131 235,23	2 006 841,77
TOTAL GENERAL DES RECETTES	4 914 597,49	3 028 235,35	205 005,81	1 681 356,33

(1) Y compris les rattachements.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION PRESENTATION AGREGÉE ET CONSOLIDÉE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES	C3.5

4 – FLUX RECIPROQUES ENTRE LE BUDGET PRINCIPAL ET LES BUDGETS ANNEXES (Cf. liste des principales opérations en annexe de la M14) (1)

SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations - mandats ou titres (2)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) La présentation de ce tableau des flux réciproques est facultative.

(2) Y compris les rattachements.

5 – PRESENTATION CONSOLIDEE DU BUDGET PRIMITIF ET DES BUDGETS ANNEXES (après la neutralisation des flux réciproques) (1)

SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations - mandats ou titres (2)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	1 980 563,37	1 214 431,22	131 235,23	634 896,92
RECETTES	1 980 563,37	461 232,33	205 005,81	1 314 325,23
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	2 934 034,12	1 562 089,27	0,00	1 371 944,85
RECETTES	2 934 034,12	2 567 003,02	0,00	367 031,10
TOTAL GENERAL DES DEPENSES	4 914 597,49	2 776 520,49	131 235,23	2 006 841,77
TOTAL GENERAL DES RECETTES	4 914 597,49	3 028 235,35	205 005,81	1 681 356,33

(1) La présentation de ce tableau est obligatoire si celui des flux réciproques est produit.

(2) Y compris les rattachements.

IV – ANNEXES	IV
DECISIONS EN MATIERE DE TAUX DE CONTRIBUTIONS DIRECTES	D1

D1 – TAUX DE CONTRIBUTIONS DIRECTES

Libellés	Bases notifiées (si connues à la date de vote)	Variation des bases/N-1 (%)	Taux appliqués par décision de l'assemblée délibérante (%)	Variation de taux/N-1 (%)	Produit voté par l'assemblée délibérante	Variation du produit/N-1 (%)
TFPB	1 855 000,00	3,40	40,37	0,00	748 864,00	3,40
TFPNB	24 700,00	4,22	123,64	0,00	30 539,00	4,22
CFE	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL	1 879 700,00	0,00			779 403,00	0,00

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D2

Nombre de membres en exercice : 18
 Nombre de membres présents : 14
 Nombre de suffrages exprimés : 16
 VOTES :
 Pour : 16
 Contre : 0
 Abstentions : 0

Date de convocation : 22/03/2023

Présenté par (1) Le MAIRE.
 A Beaulieu-sur-Dordogne, le 29/03/2023
 Le MAIRE

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session ordinaire.
 A Beaulieu-sur-Dordogne, le 29/03/2023
 Les membres de l'assemblée délibérante (2),

ARNAUD Philippe	
BARRADE Gabriel	
BELGACEM Yolande	
CAREME Sabrina	
CAVARROT Rosy	
CHASTAING Nadine	
CRINON Laura	
DUBOST Ghislaine	
GAUTHE Jean-Paul	
GOURAUD Marie-Gentil	
LARIBE Jean-Pierre	
LEGROS Brigitte	
MAGE Jean	
POUJADE Patrick	
RIOL Sophie	
ROUGERY Mathieu	
SCHMITZEHE Guy	
TRIPODI Saverio	

Certifié exécutoire par (1) Le MAIRE, compte tenu de la transmission en préfecture, le 13/04/2023, et de la publication le 13/04/2023

A ,le

(1) Indiquer le maire ou le président de l'organisme.

(2) L'assemblée délibérante étant : le Conseil Municipal.